



Vente d`une maison héritée malgré indivision

Par **gégé**, le **01/06/2009** à **15:11**

Bonjour,

nous sommes cinq enfants en droit de succession des biens de notre père et mère décédés. Comme il n`y pas de testament, la répartition des biens, maison et capital, se fait à part égale entre les enfants. Après entente et accord entre quatre enfants sur le fait de vendre la maison à un fils d`une des soeurs, la cinquième soeur s`oppose à cette vente.

Ma queszion est de savoir s`il existe ici un droit de majorité?

Ou s`il y a une autre possibilité pour pratiquer à la vente de la maison afin qu`elle reste dans la famille malgré cette indivision?

merci d`avance

g.w.